



KEYNOTE #3 LE PARTENARIAT ENTRE ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD ET SUD : QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS COMMUNS ?

Cette keynote a été délivrée par Liliane Umubyeyi, Coordinatrice de la Recherche chez Avocats sans frontières. Elle était modérée par Maryline Baumann.

La présentation a porté sur le partenariat qui existe entre les organisations de la société civile du Nord et du Sud. Se basant sur son expérience au sein de l'organisation "Avocats sans Frontières", Liliane Umubyeyi a présenté la problématique à travers une série de questions dont l'essentiel porte sur le préjugé tendant à présenter le déséquilibre des rapports entre les sociétés civiles du Nord et du Sud.

Les sociétés civiles du Nord sont perçues comme des modèles porteurs de connaissances légitimes et valables, tandis qu'au Sud, elles sont comme des structures en manque d'expérience et d'expertise. Bien qu'amenées à être associées aux projets associatifs grâce à l'insistance des bailleurs, les sociétés civiles africaines ne se retrouvent pas souvent autour de la table de discussions et se contentent de jouer uniquement le rôle d'exécutants dans les processus de mise en œuvre de projets bilatéraux.

Toutefois, un cas d'exemple, celui de l'Afrique du Sud post-Apartheid, a permis de remettre en question cette perception. En effet, une association de victimes de l'Apartheid, avait réussi à faire changer la donne en inversant le rapport de pouvoir avec les chercheurs, les médias et les organisations de la société civile sud-africaine. Il a été exigé qu'il y ait des procédures à suivre pour avoir accès aux récits des victimes. Ces récits devaient être considérés comme de l'expertise et non comme une simple expérience.

Cet exemple a soulevé quelques questionnements : qu'entend-on par expertise ? quelle expertise devrait être considérée comme légitime ? Comment se défaire de la relation verticale ou paternaliste qui existe entre les organisations des sociétés civiles du Sud et du Nord ? Quel savoir considérer comme légitime ? Le savoir être ? Le savoir-faire ?